

Vins et Liqueurs

L'USAGE DES BOISSONS HYGIENIQUES DANS L'ANCIEN CANADA.

Dès le début de la colonisation française au Canada, rapporte le "Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal", l'usage du vin et de la bière a été, non seulement toléré, mais prescrit aux colons. Ce fut une des premières préoccupations du grand intendant Talon, envoyé par Colbert en 1665, l'un de ceux qui ont le plus contribué au développement du pays; n'ayant pu réussir à faire fabriquer du vin avec la vigne sauvage du pays, il chercha d'abord à procurer de la bière aux nouveaux arrivés, qui devaient jusque-là se contenter de la boisson appelée "bouillon"; il encouragea à cet effet la culture de l'orge importée de France, qui réussit sur ce nouveau sol, et à planter des houblonnières (six milles perches plantées par le seigneur des Islets). Il construisait en même temps à Québec une brasserie qui, dès la première année (1672), put livrer quatre mille barriques, dont la moitié était déjà destinée à l'exportation.

Le Conseil Souverain de la colonie, qui secondait le gouvernement, décida à cet effet de répandre l'usage de la bière, qu'il déclara "une boisson saine et nourrissante." En même temps chaque année, le "vaisseau du roi" envoyé de France apportait du vin pour ceux qui en avaient conservé le goût et pouvaient s'en permettre l'achat. Pour éviter d'autre part l'abus qu'en pourraient faire les sauvages, le conseil décida de fixer à huit cents barriques de vin et à quatre cents d'eau-de-vie l'entrée annuelle de ces boissons, et nul ne fut autorisé à partir en expédition de chasse en emportant plus d'un pot d'eau-de-vie par tête ("Jugements et délibérations du Conseil Souverain" du 5 mars 1668 et du 26 juin 1669).

On voit par ces textes officiels que l'usage des boissons hygiéniques, s'il était déjà réglementé, était parfaitement licite et même favorisé dès le début de la colonisation. Du reste les congrégations religieuses elles-mêmes employaient le vin et l'eau-de-vie pour les paiements qu'elles avaient à faire: une déclaration de la Compagnie de Jésus devant le Conseil Souverain, en date du 26 novembre 1664, le constate expressément: "Sy ils ont quelques travaux à faire, disent les Jésuites au Conseil en parlant d'eux-mêmes, il faudra qu'ils les payent en vin et eau-de-vie et denrée du pays."

Cet emploi du vin, de la bière et même de l'eau-de-vie, admis et encouragé à la fois par l'administration et le clergé, subsista et se généralisa jusqu'à la fin de la domination française: "Sous le rapport du commerce rien de changé: la Nouvelle-France n'a point cessé de demander à la métropole des étoffes, des hardes, des vins, des liqueurs, et les objets nécessaires à la traite; elle reçoit toujours des Antilles du rhum, du tafia, du sucre (E. Salome, "La Colonisation de la Nouvelle-France," page 330). C'est donc depuis la domination anglaise que l'usage journalier de ces boissons a diminué ou disparu, au moins en ce qui concerne le vin.

Il n'est pas sans intérêt de constater à ce sujet que le premier nom sous lequel a été connu le Canada par les Européens se lie précisément au souvenir de cette boisson. On sait aujourd'hui que, bien avant la découverte de Jean Cabot, les

Scandinaves, dont les descendants fixés en France sous le nom de Normands devaient plus tard tenir une si grande place dans la colonisation du Canada, y avaient fait des voyages en passant par l'Islande et le Groënland; la première de ces hardies traversées dont le souvenir a été conservé par les récits connus sous le nom de Sagas est celui de Leif l'Heureux, fils du chef Eric le Rouge, qui remonterait à l'an mil: Leif, se rendant de Norvège au Groënland et détourné de sa route par les tempêtes, aborda sur une côte où poussaient la vigne et le blé sauvage et que pour cette raison il nomma dans sa langue "Vinland hit Goda", "le bon pays du vin": c'était le Canada. L'historien Adam de Brème, qui écrivait en 1067, reçut du roi de Danemark Sven la confirmation de cette découverte et des voyages que d'autres navigateurs firent ensuite au Canada sur les traces de Leif: "Le Roi Sven, dit-il, parle d'une terre dans l'Océan, découverte par plusieurs, qu'on appela Vinland, parce que la vigne qui y pousse produit le meilleur des vins."

Le fait que le Canada produit du raisin et par suite du vin a toujours frappé les anciens voyageurs et Jacques-Cartier lui-même, en découvrant en 1535 l'île d'Orléans en face de Québec, lui donna le nom d'"Isle de Bacchus" à cause des vignes sauvages qu'il y trouva en grande quantité; en 1634 Sir William Alexander signalait les "raisins rouges" de la Nouvelle-Ecosse, de même que le Français Nicolas Denys, en 1672. On voit par ces textes indiscutables que dès l'aurore de son histoire le Canada a été, tout comme la France elle-même, considéré comme le pays de la vigne et du vin: il pourrait par suite le redevenir encore.

LES VINS DE BOURGOGNE.

Chaque année, au mois de novembre, il est procédé, à Beaune, à la vente non seulement des vins de l'hospice de Beaune, mais aussi des principaux crus du pays bourguignon. Cette vente est toujours très suivie, parce que l'on peut s'y créer une opinion exacte de la valeur vraie des vins de l'année. Tant à la Chambre de Commerce qu'à la Société Vigneronne, on étudie ces vins entre eux, on les compare à ceux des hospices qui peuvent servir d'étalon pour le vin de l'année. Un chiffre considérable d'affaires se traite dans cette réunion.

A propos de la vente de cette année, la "Revue Viticole" fait remarquer que, depuis quelque temps, la production de la Bourgogne a baissé au point de ne plus couvrir les frais de production. On peut s'en convaincre en comparant la production du vin des hospices il y a douze ans et ce qu'elle est aujourd'hui.

En 1900, les enchères portaient sur une récolte de 544 pièces $\frac{1}{2}$ (ce fut une grosse année); en 1904, la récolte tomba à 373 pièces $\frac{1}{2}$, et en 1906, à 317 pièces $\frac{1}{2}$. Ce furent là de bonnes années, mais depuis, quel triste changement! En 1909,